

Le Rappel Républicain

DE LYON

Mercredi 20 Juillet 1904

Deuxième Année. — N° 202

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 4^h 45 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES... A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et REDACTION: 4, rue Stella

5 cent le N°

ABONNEMENTS...

Trois mois 14 fr. Six mois 26 fr. Un an 50 fr. Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr. Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr. Etranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

LES EMEUTES DE CLUSES - SEPT MORTS, QUATRE-VINGTS BLESSÉS

FAITS DU JOUR

Les émeutes de Cluses ont causé la mort de sept personnes. On compte environ quatre-vingt blessés. Les fils Crétiez ont été emprisonnés. L'agitation est énorme dans la région.

Un journal de Paris annonce que M. Combes serait décidé à donner sa démission et serait remplacé par un ministre Brisson.

Un vif incident s'est produit à la sous-commission d'enquête sur la marine.

Nous publions de nouveaux détails sur la catastrophe de Bozel.

Dans un incendie, rue de Turenne, à Lyon, deux enfants ont péri dans les flammes.

Des dépêches de Port-Arthur annoncent que la situation est excellente dans la ville qui est toujours considérée comme impenable.

LE TEMPLE

Les dépêches nous apprennent qu'il pleut formidablement en Mandchourie. En France, il pleut presque autant, mais seulement sur « le Temple ». Les francs-maçons, comme les Nippons, ont à subir depuis quelques temps de véritables déluges.

Ce fut d'abord l'ouvrage de M. de Marcéac: l'Assemblée nationale de 1791, au cours duquel l'éminent ancien ministre, aujourd'hui éclairé sur des réalités insoupçonnées il y a trente ans, dénonce à différentes reprises l'influence occulte maçonnique.

Puis vint le volume de M. William Vogt, intitulé *La Grande Duperie du Siècle*, où il n'est question que des frères Trois-Points. Il est vrai que M. William Vogt, qui est Suisse, juge la franc-maçonnerie française d'après les faits et gestes de la franc-maçonnerie suisse. Dans la première comme dans la seconde, il ne voit qu'une association composée d'hommes ayant uniquement pour but la conquête de l'assiette au beurre. Ce n'est qu'une partie de la vérité, mais c'est toujours cela.

Immédiatement après l'ouvrage de M. Vogt, a paru l'étude antimaçonnique très serrée, très documentée de M. Paul Nourrisson: *Les Jacobins au pouvoir*, dont l'effet a dû être celui d'une douche glacée en plein hiver sur les tristesses épaules des tristes enfants de la Veuve.

A M. Paul Nourrisson a succédé M. Maurice Talmeyr, avec sa brochure: *La Franc-Maçonnerie et la Révolution de 1793*.

Par-dessus tout cela, enfin, est venue l'interpellation Prache sur les raisons qui empêchent le gouvernement d'appliquer les lois aux francs-maçons comme à tous les autres citoyens; interpellation qui a occupé partiellement trois séances de la Chambre et qui, si elle est restée parlementaire sans résultat, comme il fallait s'y attendre, n'en a pas moins provoqué des milliers d'articles dans les journaux de Paris et de province.

Dernièrement, paraît-il, la femme d'un de nos ministres qui est connue pour ne se séparer jamais de son tablier maçonnique, témoignait dans un salon son inquiétude de voir son mari aller la nuit par des cauchemars au cours desquels elle l'entend répéter constamment cette exclamation proférée avec une expression d'effroi: *Que d'eau ! Que d'eau !*

Quoi d'étonnant, après les averse répétées qui tombent sur le Temple ? Il faut d'ailleurs qu'on le sache bien: rien ne peut être plus désagréable aux francs-maçons, rien ne peut leur être plus pernicieux non plus que le bruit fait autour d'eux. Pour qu'ils puissent accomplir leur œuvre, il leur faut le silence, il leur faut l'ombre.

Nous sommes tout-puissants, moi disait un des grands pontifs secrets de la secte en 1893, parce que nous sommes organisés, et les seuls organisés. Mais surtout nous sommes puissants parce que nous avons un but; qu'on ignore quel est ce but; que comme on l'ignore, on n'y peut pas mettre d'obstacle; et que, comme on n'y met pas d'obstacle, le chemin est large ouvert devant nous.

La vraie situation était ainsi merveilleusement dépeinte en quelques mots.

Lorsque les chefs de l'« Ordre » s'adressent à la masse vulgaire des maîtres, compagnons et apprentis, ils ne s'expriment pas aussi nettement. Mais ils laissent pourtant suffisamment voir que le silence leur est absolument nécessaire, que le secret est la condition de leur triomphe, condition tellement indispensable qu'il vaut mieux, à leurs yeux, ne pas répondre aux attaques dont la Franc-Maçonnerie est l'objet, que d'en augmenter, par la riposte publique, le bruit et par conséquent le danger.

Il y a là-dessus une circulaire du Grand Orient qui est bien significative. C'est celle dont je publiai les principaux extraits au janvier 1901 dans mon journal: *A bas les tyrans !* L'esprit public n'était pas encore porté alors, comme il l'est aujourd'hui, sur la question maçonnique. C'est pourquoi ma divulgation eut peu d'effet. Elle vient d'être remise au point par le *Nouveliste de Bordeaux* et elle a fait le tour de la presse. Ce qui prouve, pour le dire en passant, que la question mûrit peu à peu.

La circulaire maçonnique dont je parle date de 1893. La Franc-Maçonnerie ne se sentait pas menacée au point où elle l'est actuellement, puisque, ainsi que je viens de le dire, on s'occupait beaucoup moins d'elle. Malgré cela, que de précautions déjà que d'inquiétudes que de menaces de la part des chefs de la Congrégation Trois-Points.

Les membres du Conseil de l'Ordre s'adressant à leurs délégués, disaient dans la circulaire de 1893 :

Les journaux de la réaction ont travesti à l'envi, au mieux de leurs intérêts, les délibérations du dernier Convent ou les incidents rétrospectifs qui pouvaient être dénaturés; des journaux républicains ont laissé supposer leur religion et ont fait, en insérant des insinuations injurieuses ou imprévoyantes, apporter à ce mouvement antimaçonnique un concours involontaire.

Les journaux maçonniques avaient failli discuter; et c'est là qu'il était le danger. Danger quasi-mortel, d'après la circulaire.

Il serait impossible, disaient en effet, les membres du Conseil de l'Ordre, aux assemblées du Grand Orient d'accomplir leur œuvre de discipline maçonnique et de progrès social si un pareil système d'indiscipline devait se continuer. ... Discuter les résolutions du Grand Orient de France dans les lieux publics ou dans la presse profane, c'est faire perdre au Grand Orient le fruit de sa discipline intérieure et de la confiance mutuelle qui anime les membres de la confédération.

Cette « confiance mutuelle » ne devait-elle pas s'appeler, pour parler vrai: de la complicité dans l'hypocrisie ?

Je parlais tout à l'heure de menaces; les voici, contenues dans la même circulaire « confidentielle » et témoignage de cette bassesse d'âme qui est une des caractéristiques de la Congrégation des Enfants de la Veuve:

On veut faire sortir la Franc-Maçonnerie de ses temples; elle n'en sortira pas; et si elle frappe les colportateurs à raison d'un gas déterminé, de façon à leur enlever légalement, pour toujours, l'envie de recommencer, c'est qu'elle aura trouvé le moyen de la faire sans découvrir la collectivité en ce qui concerne l'ensemble de son œuvre et sans compromettre le secret imperturbable qui fait sa principale force.

Voilà qui, pour moi, est bon à enregistrer. Car, ou bien je ne suis pas un calomniateur, ou bien je suis un calomniateur extrêmement habile, puisque voici deux années que chaque semaine, chaque jour même, j'accuse la franc-maçonnerie sans qu'elle ait pu trouver le moyen de m'enlever légalement, pour toujours, l'envie de recommencer. ... La pauvre vieille vibre maçonnique montre bien là que ses dents sont plus usées qu'il ne semble et qu'on peut se mettre en face d'elle.

Il y a, d'ailleurs, de tout dans cette circulaire de 1893.

Voulez-vous vous rendre compte de l'indépendance de ces francs-maçons qui ont toujours le mot liberté à la bouche ? Lisez ces trois lignes qui font suite à celles que nous venons de citer :

Cette règle salutaire ne comporte pas d'autres exceptions que celles dont le Conseil de l'Ordre a été seul juge dans le passé et sera seul juge dans l'avenir.

Avant de finir, le Conseil insistait à nouveau et en ces termes sur le danger pour les frères de se laisser aller à discuter publiquement :

Dans l'intérêt même de l'action que le Grand Orient de France doit exercer, nous vous recommandons instamment, très chers Frères, de résister à toutes les tentatives qui ont pour but d'attirer la franc-maçonnerie sur un terrain de lutte qui n'est pas le sien.

Après quoi, les auteurs de la circulaire terminaient par cette phrase pro-

digieuse ou le cynisme ou de stupide inconscience :

On ne discute pas avec Tartufe; on le chasse !

Nous chasserons donc Tartufe, le vrai, c'est-à-dire le pouvoir occulte maçonnique; mais pour y arriver, il faut d'abord le connaître. D'où il suit que l'enseignement antimaçonnique est la chose avant tout nécessaire.

P. COPIN-ALBANCELLI.

INFORMATIONS

Paris, 19 juillet.

LES VOYAGES DU ROI D'ESPAGNE. — On apprend de source autorisée que le roi d'Espagne ira à Londres rendre visite à Édouard VII vers le 15 septembre. La nouvelle officielle de ce voyage sera publiée très prochainement.

Le roi Alphonse se rendra spécialement à Paris vers la même époque, conformément au précédent créé par le roi d'Italie, et rendra également visite au roi de Portugal.

M. DELCASSÉ A SAINT-PÉTERSBOURG. — Le bruit court que M. Delcassé doit aller prochainement à Saint-Petersbourg, pour conférer avec le comte Lamsdorf, après avoir été reçu au préalable en audience par l'empereur.

On ignore quelles seraient, si la nouvelle est exacte, les causes de cette visite.

L'EMPEREUR DU MAROC EN FRANCE. — On lit dans la *Patrie* :

« Le bey n'est venu à Paris que pour servir d'annonce au voyage de l'empereur du Maroc; en faisant venir le bey, on a voulu vaincre les hésitations du sultan.

« Il est en effet sérieusement question d'un voyage imminent de l'empereur du Maroc en France. Ce voyage coïnciderait peut-être avec les premières négociations destinées à assurer la pénétration pacifique au Maroc.

« LA RUE ÉMILE COMBES. — Le conseil municipal de Toulouse est, paraît-il, dans l'intention de débaptiser la rue Sainte-Marthe pour l'appeler rue Émile Combes.

« Le même Émile Combes vient de publier un arrêté interdisant de donner à des rues des noms de personnes vivantes.

« S'il avait su !... »

LA POULTE ET LA PALETTE. — Les journaux du bloc sont mécontents du conseil municipal de Poitiers, parce que, sur la proposition du général Sorel, il a été décidé que les rues Schœner-Kestner, Édouard Grimaux et la place Urbain-Grandier, ainsi baptisées par la précédente municipalité, reprendraient leurs noms anciens. Les feuilles ministérielles accusent le conseil municipal nationaliste de sectarisme; c'est un comble de la part de gens qui ont innomé, accablés nos rues de noms de défenseurs d'un traitre et qui se déshonorent eux-mêmes en refusant de donner de la charité à la même liberté qu'ils accordent aux prostituées.

Bruit de Démission de M. Combes

Paris, 19 juillet.

On lit dans la *Liberté* :

Le bruit se répand, dans les milieux ministériels, que M. Combes songerait à remettre sa démission entre les mains du président de la République, et c'est précisément parce que cette détermination serait prochaine que M. Combes s'est montré si pressé de révoquer M. Michel Lagrave, voulant régler d'abord cette petite affaire de routine personnelle.

Ce serait un ministère Brisson qui recueillirait la démission du cabinet actuel avec mandat de faire la séparation de l'Église et de l'État.

Inutile d'ajouter que nous nous faisons l'écho de ce bruit sans y ajouter autrement créance. M. Combes ne se séparera du pouvoir que le jour où il le pourra se séparer de lui, et si des rumeurs commencent à circuler, c'est qu'il y a quelque chose de nouveau dans les milieux ministériels, c'est qu'il y a un intérêt caché à les mettre en circulation.

L'AFFAIRE DAUTRICHE

Paris, 19 juillet.

Protestation des Avocats

L'Écho de Paris reproduit une lettre que les avocats des officiers arrêtés à la suite de l'affaire Dautriche ont adressée au ministre de la guerre. Les avocats se plaignent que la démarche faite par eux auprès du gouverneur militaire de Paris ait été divulguée d'une façon d'ailleurs inexacte par deux journaux ministériels, alors que l'on avait exigé d'eux l'engagement de ne rien révéler.

Depuis ce moment, les avocats ont constaté à diverses reprises que c'était à certains journaux qu'il leur fallait se reporter pour connaître les actes de l'instruction accomplis ou à la veille de l'être. C'est ainsi que le rapport de l'expert Legrand leur fut communiqué, hier, à 4 h. 20 de l'après-midi. Or, à 5 heures, un journal du soir publiait l'analyse complète et exacte de ce rapport.

Les avocats protestent énergiquement contre ces indiscrétions qui risquent d'égarer l'opinion publique et qui sont susceptibles de les mettre en état d'infériorité au regard de l'accusation.

L'Écho de Paris dit que le capitaine Marchal sera interrogé ce matin par le capitaine Cassel.

LA RÉVOCACTION DE M. LAGRAVE

Paris, 19 juillet.

Un fonctionnaire de la section française de l'Exposition de Saint-Louis, qui nous avons pu voir ce matin à la Bourse de commerce, a bien voulu nous donner, en l'absence de M. Dupont, quelques détails sur la lettre que ce dernier vient d'adresser à M. Combes au sujet de la révocation de M. Lagrave.

Voici ce qu'il nous a dit :

Ce n'est pas en son nom personnel que M. Dupont a écrit sa lettre, mais au nom de ce-

milieu tout entier et après entente avec lui. On ne peut pas nous accuser de faire de la politique antiministérielle et de saisir une occasion pour satisfaire nos rancunes personnelles, notre président appartient à la majorité républicaine du Conseil général de l'Oise, qui a toujours approuvé les actes du gouvernement.

C'est en nous plaçant sur le terrain exclusivement économique que nous avons décliné de faire entendre cette protestation. En présence des événements qui s'étaient passés devant la commission d'enquête, quelques membres du comité, craignant justement ce qui est arrivé depuis, étaient allés trouver le président du Conseil pour le prier, au nom de l'industrie française, de maintenir M. Lagrave à son poste.

Ces messages étaient revenus avec l'assurance que rien ne serait changé. Aussi n'avons-nous pas été peu surpris quand la révocation du commissaire général de l'Exposition a été enregistrée à l'Objet.

Notre protestation ne vise aucunement les personnalités marquées que sont MM. Piard et Gérard, qui remplacent M. Lagrave; mais, d'heure en heure, au moment où les récompenses vont être distribuées aux exposants, comment voulez-vous qu'un commissaire, quel qu'il soit, puisse défendre avec toute l'autorité nécessaire et en parfaite connaissance de cause les intérêts des exposants de sa nationalité, s'il n'a depuis longtemps préparé et suivi cette Exposition même ?

L'AFFAIRE LOIZEMANT

Paris, 19 juillet.

Le Journal dit que c'est à la suite de l'intervention de son collaborateur Jacques Dhur qu'un supplément d'enquête sur l'affaire Loizemant a été ordonné.

Au cours de son enquête, Dhur apprit que peu après la condamnation de Loizemant, un des principaux témoins à charge, la femme M. ... journalière, qu'employait Mue Bouquer, la victime, avait quitté Ribemont pour prendre domicile à Hancourt, près Saint-Quentin.

La femme M. ... abandonna ensuite son mari pour aller vivre avec sa fille. Or, il y a quelques semaines, le mari de cette femme se suicida en laissant pour son fils, issu d'un premier lit, une lettre dans laquelle il déclarait que sa femme est un assassin.

Dhur terminait sa supplique en demandant une enquête sur ces faits.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Paris, 19 juillet.

Ce matin s'est réunie au ministère de la marine une sous-commission de la commission extra-parlementaire. Cette réunion avait pour but d'examiner les rapports Bertin et de l'amiral Campon, et de nommer des rapporteurs en vue d'étudier des parties déterminées de ces rapports.

M. Doumer, au cours de la séance, demanda qu'avant de faire ses rapports la sous-commission délègue un certain nombre de ses membres pour examiner dans les ports les navires armés et en réserve, les navires en construction, la situation des arsenaux et du personnel.

La proposition Doumer est acceptée par la commission et on décide que la délégation sera composée de 11 membres. La sous-commission désigne sept de ses membres, MM. Doumer, Lockroy, Vazeille, Berteaux, Delobbeau, Chamet, Germain-Lacoste et Thomson. Ce dernier fait observer que dans la délégation figurent des membres dont les opinions ne sont pas connues et que M. Berteaux, désigné pour en faire partie, n'a exprimé ni avis qui put le faire classer dans un parti ou dans un autre. M. Berteaux se lève et dit qu'il ne sait le rôle qu'on veut lui faire jouer dans la commission et qu'il ne peut admettre qu'on se moque de lui.

C'est un scandale, dit-il, et il quitte la salle de réunion.

M. Doumer, Lockroy, bientôt suivis par M. Chamet se retirèrent également. La sous-commission, ainsi réduite à 6 ou 7 membres, remit à une date ultérieure la continuation de sa discussion.

LA TEMPÉRATURE MAXIMA

ET LA CHALEUR DE JUILLET

Le ciel du jour — Comment prendre le temps
Les températures légendaires. — Moyenne de chaleur. — On a vu pire. — Un petit air de statistique. — L'art de faire du froid. — Les plaintes superflues.

Paris, 19 juillet.

« A la date d'hier — c'était un 18 juillet — le marquis de Pouquet, confident d'Henri IV, écrivait de Paris au comte de La Rocheffort, en lui donnant des nouvelles du roi et de la reine : « Je ne sais si vous aurez de bons melons en Espagne. Des îles ne le seront guères, car Il n'a fait encore chaud que depuis trois jours. »

« Nous faut-il ouvrir ou plaire nos aires de juillet de cette année-là ? Il n'y avait-il point assez de chaleur en trop. Les melons n'y mûrissent pas. C'est que l'homme est un animal assez difficile à contenter, et la nature, qui s'en est aperçue, ne se soucie pas plus de ses jérémiades qu'elle ne tient compte de ses avis. Guillaume Pouquet se plaignait d'un juillet froid; nous nous plaignons d'un juillet chaud; nous manquons de résignation philosophique. Il nous faudrait nous dire que c'est à peu près tous les ans la même chose et que, quand ce ne serait pas la même chose, nous n'y pourrions rien.

Nous avons un maximum de 33 degrés. Et les braves gens qui éloquent, transpirent et s'épongeant, de s'écrier avec un

accent de conviction comique : « Il n'a jamais fait si chaud ! » Ils ajoutent : « Où irons-nous si ça continue ? Les plus avisés observent : « Qu'est-ce que ce sera quand nous serons dans la canicule ? »

« Ca ne sera pas sensiblement différent peut-être, mais il n'y a aucune raison pour que ce soit pire. La canicule est une période qui jouit d'une très mauvaise réputation laquelle n'est pas justifiée. Nos jours caniculaires ne coïncident pas du tout avec les jours caniculaires des anciens, et nous pouvons fort bien avoir très chaud après ou avant cette période, réputée accablante.

Maintenant où allons-nous ? Pas très loin ; apparemment jusqu'à Probalinorage. Les fantaisies évaloirs des thermomètres ont un frein. Il y a un maximum que nous n'avons pas atteint encore et qui n'a jamais été dépassé. On nous a parlé de températures jadis de 40 degrés, mais elles avaient été prises avec des thermomètres d'une fidélité suspecte ou insuffisamment abrités.

Le bureau météorologique, fondé en 1878, nous force toutefois de convenir qu'il a rarement enregistré des journées aussi brûlantes que celles dont nous jouissons. Si nous en devons retirer une consolation disons nous qu'il a fait 33 degrés le 1^{er} septembre 1886, le 7 août 1887, le 2 août 1888, le 13 juillet de cette même année, et 34 degrés et demi, le 11 août 1888.

Avons nous déjà oublié 1900, si près de nous ? Cette année là fut si chaude, que le prince de Galles mit pour la première fois un chapeau de paille, et que les magistrats londoniens s'élevèrent sans pitié. On nota 36°. C'est une température que ne s'observe que rarement, fût-ce au cours d'un siècle. Quatre fois seulement pour le siècle dernier. En 1803, on a relevé 36°; en 1842, 36°; en 1874, 36°; en 1881, 36°.

Non seulement les chaleurs que nous éprouvons n'ont rien d'anormal, si elles sont un peu excessives, mais elles sont absolument de saison. Les maxima de la chaleur doivent s'observer en juillet. La petite statistique suivante, portant sur 146 années, le prouve clairement.

Les maxima de chaleur pendant cette longue période furent atteints :

1 fois pendant le mois d'avril
2 fois — de mai
3 fois — de juin
45 fois — d'août
75 fois — de juillet.

C'est donc à juillet que revient la palme de la chaleur; qu'il l'agite sur nos fronts et que sa brise nous soit légère.

D'ailleurs, ce n'est qu'un moment à passer; il y en a de plus désagréables. La chaleur a son pittoresque d'un abandon et d'un charme vraiment exquis. Elle revêt la banalité coutumière de coutumes vieilles. La joie s'exprime dans de délicieux allègements. La paresse devient volupté. La mode fait chanter toute la gamme des notes blanches, et les esprits sont moins moroses que surexcités la fièvre des alcools, plus ou moins dissimulés dans les boissons qui n'échappent pas à la soif. Elle est inextinguible, cette soif, et retenant le passant aux terrasses, transforme la rue en Kermeesse. Et vraiment, il fait bon vivre, quand à l'heure du couchant, Pair rafraîchi, par l'haleine du soir, file et troue, plus léger, une lumière plus douce.

N'avons-nous pas trouvé, du reste, l'art de faire du froid à notre gré, en dehors de ce petit vent du Nord pour deux sous ? qui est à la portée de dernier camelot ? Cherchez-vous 31 degrés au-dessous de zéro ? Prenez 12 parties de glace pilée, 5 parties de sel de cuisine, 5 parties de sel d'azotate ammonium; vous les avez. Et sans chimie aussi savante, 9 parties de glace pilée et 4 parties de sel de cuisine vous feront 20 degrés de froid. C'est suffisant pour porter à une température agréable n'importe quel breuvage.

Mais les sages diront qu'il est encore mieux de ne point violenter la nature, de prendre le temps comme il vient et son verre comme il est; de ne pas abuser et même d'en user à peine. Et d'attendre l'inévitable. L'homme est ainsi fait; il peste contre un inconvénient éphémère, qu'il n'est pas en son pouvoir de séparer, et il souffre, avec une résignation lâche, des maîtres qu'il pourrait changer et leurs tyrannies qu'il avait lissées.

La Guerre Russo-Japonaise

Paris, 19 juillet.

Un télégramme de Liao-Yang, où l'on avait demandé de nouveaux renseignements sur les pertes subies par les Japonais devant Port-Arthur dans l'attaque du 14 juillet, dit qu'il n'est pas encore parvenu à Liao-Yang d'information positive à ce sujet.

D'autre part, on a reçu à Moukden une lettre de Port-Arthur où il est dit :

« Ici nous avons toute confiance dans le général Stoessel. La conviction de pouvoir résister victorieusement se communique à toutes les troupes et à la population. Le général Pock résiste actuellement dans les positions avancées aux assauts des Japonais et tarde ainsi jusqu'à une date reculée le blocus de Port-Arthur.

Le général Kondrejef fortifie Port-Arthur et élève chaque jour des fortifications plus redoutables sur les hauteurs où il semblait impossible, il y a quelque temps, d'en établir aucune. On installe des batteries, on élève des retranchements, on met en position des canons de tout calibre. La coopération de tous les généraux a permis de rendre Port-Arthur imprenable.

Une lettre d'un autre officier qui est parvenue ici exprime une sécurité plus grande encore.

LA SITUATION A PORT-ARTHUR

Saint-Petersbourg, 19 juillet.

Voici, d'après notre correspondant particulier comment l'échauffourée s'est produite :

Les grévistes, selon leur habitude, passaient en chantant l'*Internationale* à 4 h. précises devant les ateliers d'horlogerie de M. Crétiez. Celui-ci était absent; mais ses quatre fils présents que quelques ouvriers surexcités voulaient jeter un coup contre l'usine, venaient à l'extérieur, armés de fusils et de revolvers.

Quelques grévistes étaient porteurs de bâtons et de barres de fers. D'autres s'étaient munis de cailloux. La surexcitation de parti et d'autres était à son comble mais rien ne faisait prévoir un tel évènement.

Un caillou fut-il lancé ? Quelques-uns disent que oui, d'autres soutiennent que les fils Crétiez tirèrent sans provocation; toujours est-il que tout à coup quatre coups de feu retentirent, tirés des appartements situés au-dessous des ateliers.

Les fusils, chargés à chevrotines, tuèrent un gréviste et blessèrent de nombreux personnes.

La fusillade continua pendant dix minutes.

L'Offensive Russe

UN RAPPORT DU GÉNÉRAL KOUROPATKINE

Saint-Petersbourg, 19 juillet.

Le général Kouropatkine télégraphie, à la date du 17 juillet, que ses troupes ont fait une reconnaissance vers Fambanin à la suite de l'occupation par les Japonais de cette dernière position. Il ajoute :

« Nous marchâmes en trois colonnes. Le général comte Keller reçut l'ordre d'occuper les défilés et d'entrer en contact avec les forces ennemies. La colonne de gauche, composée de trois bataillons, marcha vers le défilé de Sebelin. La colonne du centre, comprenant quatorze bataillons et douze canons, commandée par le général Kachtalsky, devait attaquer le col de Siakooling et les hauteurs avoisinant le col d'Oufangouan.

« La colonne de droite, couvrant le flanc droit de Kachtalsky, occupait le carrefour des routes de Sinkhinou et de Lakhing. La réserve était massée aux environs de Tkavouan.

« Après quelques courts engagements de nuit dans lesquels nous avons eu l'avantage, le 17, à six heures du matin, les Japonais, avec des troupes nombreuses et une forte artillerie, ont repris l'offensive, occupant le défilé d'Oufangouan et les massifs montagneux au sud.

« Sur le flanc de Kachtalsky, les Japonais ouvrirent une fusillade et une canonnade violentes sur nous. Le général Kachtalsky, débordé, fit avancer un puis trois troupes bataillons de réserve, mais l'artillerie, vu le mauvais état du terrain, ne put entrer en action que vers huit heures du matin.

« Keller fut forcé de rallier la colonne Kachtalsky. Pour cela, il fit avancer les réserves générales, mais il reconut bientôt qu'il était aux prises avec des forces ennemies supérieures supérieures et décida de ne pas continuer le combat et de ne pas épuiser les réserves. Le comte Keller donna l'ordre de la retraite. A dix heures du matin, les troupes se retirèrent en bon ordre, sous la protection de l'artillerie.

« Dans l'après-midi, la marche en avant de l'ennemi fut signalée sur notre flanc gauche, du côté de Yazaling. Une batterie japonaise fut réduite au silence par notre feu. Le combat cessa à trois heures de l'après-midi et nos troupes revinrent à Tkavouan. L'attaque ultérieure des Japonais fut arrêtée par la rivière Lang Khé, près de la position d'avant-garde par nous conservée. Nos troupes qui, sous une chaleur torride, avaient passé quinze heures consécutives à se battre, étaient épuisées.

« Nos pertes ne sont pas encore connues. Le général Keller, cependant, fait savoir qu'elles dépassent mille hommes. Le 2^e régiment a beaucoup souffert. Le comte Keller rend hommage à la valeur de nos troupes. Les colonels Lichinsky et Porakichov ont été grièvement blessés. Ce dernier, atteint à la jambe, est resté néanmoins dans les rangs jusqu'à la fin du combat. »

LES EMEUTES DE CLUSES

SEPT MORTS. — 80 BLESSÉS

Patrons et ouvriers. — Comment se produisit l'échauffourée. — Qui a commencé ? — Les fils Crétiez emprisonnés. — Les mesures d'ordre

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Cluses, 19 juillet.

Dans le conflit qui a éclaté à Cluses, il y a eu 70 blessés dont une femme et environ 80 morts parmi lesquels des enfants et des gendarmes.

Une seule compagnie d'infanterie est sur les lieux pour assurer l'ordre, mais elle est impuissante en présence de la surexcitation générale. Le sous-préfet et le parquet sont partis sur les lieux.

Les fils Crétiez qui ont tiré sur la foule sont arrêtés et seront emprisonnés. C'est déjà dans la maison Crétiez que s'étaient produits, au mois de mai dernier, des troubles qui avaient nécessité l'intervention de la loi sur la durée de la journée de travail avait été l'origine du conflit. Actuellement on n'a pas d'autres détails.

NOUVEAUX DÉTAILS

Voici, d'après notre correspondant particulier comment l'échauffourée s'est produite :

Les grévistes, selon leur habitude, passaient en chantant l'*Internationale* à 4 h. précises devant les ateliers d'horlogerie de M. Crétiez. Celui-ci était absent; mais ses quatre fils présents que quelques ouvriers surexcités voulaient jeter un coup contre l'usine, venaient à l'extérieur, armés de fusils et de revolvers.

Quelques grévistes étaient porteurs de bâtons et de barres de fers. D'autres s'étaient munis de cailloux. La surexcitation de parti et d'autres était à son comble mais rien ne faisait prévoir un tel évènement.

Un caillou fut-il lancé ? Quelques-uns disent que oui, d'autres soutiennent que les fils Crétiez tirèrent sans provocation; toujours est-il que tout à coup quatre coups de feu retentirent, tirés des appartements situés au-dessous des ateliers.

Les fusils, chargés à chevrotines, tuèrent un gréviste et blessèrent de nombreuses personnes.

La fusillade continua pendant dix minutes.

LA VIE LYONNAISE

CADEAU-PRIME A NOS LECTEURS

Tous les lecteurs du Rappel Républicain qui se présenteront Mercredi prochain 20 juillet, à nos bureaux, 4, rue Stella, recevront un paquet contenant: 1° Une boîte de Cassin Van-Houten. 2° Un Album de Dessin et de peinture pour enfants.

Mort de M. le Professeur Gayet

Une douloureuse nouvelle nous parvenait hier matin. M. le docteur Gayet, l'éminent oculiste, professeur de Clinique-Ophthalmologique à la Faculté de Lyon est décédé à Saint-Rambert-l'Étape, le 17 juillet, à 6 heures du matin, des suites du malheureux accident de voiture dont il avait été victime le 13 juillet à Tassin.

GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Grenoble, 19 juillet. Un automobile conduit par M. Rondet, fabricant de gants à Grenoble, est tombé dans un ravin, ce matin, sur la route de la Grande Chartreuse, par suite de la rupture du frein.

Les Vols du 157°

Grenoble, 19 juillet. Ce matin ont commencé, devant le conseil de guerre de Grenoble, les débats de l'affaire des vols du 157° d'infanterie de Lyon. Il s'agit de détournements évalués à 47,000 francs, commis par des sous-officiers comptables. L'affaire était déjà venue devant le conseil de guerre de Lyon, mais l'arrêt fut cassé pour vice de forme.

LE « CITOYEN JAURÉS »

Le malicieux Cri de Paris a fait une découverte amusante dans le journal du « Citoyen Jaurés ». Le compte rendu de la Chambre du 5 juillet, offre, affirme-t-il, une particularité typographique amusante; les noms des orateurs y sont imprimés ainsi: Jaurés. — J'imagine que l'exercice. M. J. Thierry. — Le jour où la grève des capitalistes...

Echos et Nouvelles

LE « CITOYEN JAURÉS ». Le malicieux Cri de Paris a fait une découverte amusante dans le journal du « Citoyen Jaurés ». Le compte rendu de la Chambre du 5 juillet, offre, affirme-t-il, une particularité typographique amusante; les noms des orateurs y sont imprimés ainsi: Jaurés. — J'imagine que l'exercice. M. J. Thierry. — Le jour où la grève des capitalistes...

Au Palais

LES MINES D'OR DE CALIFORNIE. Hier, la Chambre des appels correctionnels a commencé l'examen d'un procès qui, en son temps, eut dans la région stéphanoise un grand retentissement. Il s'agit de poursuites judiciaires du tribunal de Lyon, en date du 12 mai 1898, en faveur de la société anonyme « Bistron hydrominérales »...

plottation d'un des gisements d'or les plus considérables de Californie, mis à jour en 1855, par un ingénieur stéphanois nommé Rigaud. L'affaire était administrée par trois personnes honorablement connues à Saint-Etienne: MM. sieurs Ploton, Ladet et Fayet. Cette dernière raison fut convaincante pour les capitalistes les plus recalcitrants et de nombreuses personnes se jetèrent bientôt sur les titres offerts sous un jour aussi favorable: petits employés, modestes commerçants approuvèrent les vœux lyonnais de loi et d'ordre, leurs modestes économies au charitable baquet qui leur procurait un placement aussi sûr et aussi lucratif.

Et, à l'appui de ces dires, les administrateurs comme le banquier produisirent divers documents, tels que rapports d'ingénieurs, plans, lettres diverses, etc., et faisaient miroiter aux yeux des actionnaires des pépites d'or pur qui ne devaient pas manquer d'écouler sur eux, leur pouvoir fascinateur. Bien mieux, le célèbre Del Rocca lui-même débarqua un beau soir dans la capitale de la Loire et donna une conférence publique sur les mines d'or de Californie dont le succès dépassa celui des chefs politiques les plus fameux de l'époque. L'affaire à la fin de ce point d'exploitation, et déclarait qu'un minimum il fallait attendre à faire chaque année 1,575,000 francs de bénéfices. Sur ces bases s'éleva la société par actions « Bistron hydrominérales » dont les capitaux étaient destinés tant à la mise en exploitation des propriétés de sir Ralston qu'à l'extension de l'affaire par l'achat de propriétés limitrophes.

Le jury présidé par M. Savard, comprenait MM. Beyle, Fargy, Willois, Lortet, Léo Vignon et pour affirmer l'autorité municipale deux conseillers nouveaux MM. Roux et Laurent Chat. M. Chirac et Khan se sont partagé le second prix, Mlle Lente Maître a obtenu un premier accessit à l'unanimité. Du côté des hommes, M. Castel a reçu un premier accessit à l'unanimité et M. Bellet un deuxième accessit.

INCENDIE RUE TURENNE

Le feu dans un logement de chiffonniers. Pendant l'absence des parents. Deux petits cadavres. Un terrible événement a péniblement ému hier matin à 7 heures, les habitants du quartier de la Guillotière. Deux enfants, un jeune garçon de six ans et une fillette de deux ans, ont trouvé la mort dans les flammes, alors qu'ils étaient encore endormis.

LE FEU

C'est dans cet amas de débris que, vraisemblablement, le feu a dû se déclarer, après avoir couvé, suppose-t-on, depuis la veille, les époux n'ayant pas allumé le fourneau depuis lundi, à l'heure du repas de midi. A la pointe du jour, les époux Lécuelle s'étaient levés comme d'habitude pour se rendre à leurs occupations quotidiennes. Leurs enfants étaient couchés dans le même lit. Ils prirent le plus jeune et le placèrent sur la couche qu'ils venaient de quitter. Ensuite, ils fermèrent la porte à clef et s'en allèrent. En quittant le domicile, ils n'avaient rien remarqué d'anormal. Une fumée suspecte ne s'était dégagée dans la pièce. Ils avaient fermé les fenêtres, afin que les enfants ne se peussent point au dehors.

Les Baccalauréats

FACULTÉ DES SCIENCES. Voici la liste des candidats admis aux différents certificats d'études supérieures (licence ès-sciences) dans la session de juillet 1904: Calcul différentiel et intégral. — M. Gent. Mécanique rationnelle et appliquée. — M. Carot. Mathématiques préparatoires à la physique et aux sciences industrielles. — MM. Filhol (a. b.), Schreiber (a. b.), Astier, Seillier. Physique générale. — MM. Chevassu (a. b.), Coulon (a. b.), Filhol, Gibello (bien), Hervieux, Seillier. Physique industrielle. — MM. Barbe, Bovier, Brochard d'Auferville, Mollard, Romanet, Thomas, Seillier. Chimie générale. — MM. Hervieux, Mayeux. Chimie industrielle. — MM. Chamussy (a. b.), Lombard (a. b.), Petitot (a. b.), Tardy Louis (a. b.), Bovier, Jeanraud, Périgny. Minéralogie théorique et appliquée. — MM. Bovier (a. b.), Cotton (a. b.), Fénérier, Franc (a. b.), Galy (a. b.), Garel (a. b.), Gillet, Lamothé, Millevoys (a. b.), Savigny (b.), Selmoche (a. b.), Tardy Louis (a. b.), Thivolet (a. b.), Weitz (b.). Physiologie. — MM. Baldet, Brandon, Chauvin, Chavade, Collet, Pénierier Arnaud (a. b.), Garin, Gautier (a. b.), Tardy Paul. Zoologie. — MM. Gérard (b.). Buisson. Botanique. — MM. Buisson (a. b.), Caillard (a. b.), Darestre de la Chavanne, Lamothé, Veillet (a. b.).

Étologie. — MM. Chavade, Jarlas, Kimplin, Martin, Collet, Mayet. Chimie et géologie agricoles. — MM. Savarier (b.), Caillard (a. b.), Cambon. Zoologie appliquée et zootechnie. — MM. Caillard (b.), Crozier. Botanique agricole. MM. Caillard (a. b.) Cambon.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

OPÉRA. La séance d'hier est celle qui intéresse le plus le public qui suit les concours du Conservatoire. Aussi l'assistance était-elle très nombreuse et nos futurs artistes lyriques ont fait leurs débuts devant une salle garnie jusqu'au cintre. Certains candidats auraient été un peu avantagés si les scènes de concours avaient été mieux choisies. C'est une idée malheureuse de produire des élèves expérimentés dans des œuvres d'opéra classiques telles que Céphale et Procris ou Edipe à Colonne, sans des qualités de tenue et de style qui ne peuvent posséder des jeunes gens. Le jury présidé par M. Savard, comprenait MM. Beyle, Fargy, Willois, Lortet, Léo Vignon et pour affirmer l'autorité municipale deux conseillers nouveaux MM. Roux et Laurent Chat. M. Chirac et Khan se sont partagé le second prix, Mlle Lente Maître a obtenu un premier accessit à l'unanimité. Du côté des hommes, M. Castel a reçu un premier accessit à l'unanimité et M. Bellet un deuxième accessit.

INCENDIE RUE TURENNE

Le feu dans un logement de chiffonniers. Pendant l'absence des parents. Deux petits cadavres. Un terrible événement a péniblement ému hier matin à 7 heures, les habitants du quartier de la Guillotière. Deux enfants, un jeune garçon de six ans et une fillette de deux ans, ont trouvé la mort dans les flammes, alors qu'ils étaient encore endormis.

LE FEU

C'est dans cet amas de débris que, vraisemblablement, le feu a dû se déclarer, après avoir couvé, suppose-t-on, depuis la veille, les époux n'ayant pas allumé le fourneau depuis lundi, à l'heure du repas de midi. A la pointe du jour, les époux Lécuelle s'étaient levés comme d'habitude pour se rendre à leurs occupations quotidiennes. Leurs enfants étaient couchés dans le même lit. Ils prirent le plus jeune et le placèrent sur la couche qu'ils venaient de quitter. Ensuite, ils fermèrent la porte à clef et s'en allèrent. En quittant le domicile, ils n'avaient rien remarqué d'anormal. Une fumée suspecte ne s'était dégagée dans la pièce. Ils avaient fermé les fenêtres, afin que les enfants ne se peussent point au dehors.

Les Baccalauréats

FACULTÉ DES SCIENCES. Voici la liste des candidats admis aux différents certificats d'études supérieures (licence ès-sciences) dans la session de juillet 1904: Calcul différentiel et intégral. — M. Gent. Mécanique rationnelle et appliquée. — M. Carot. Mathématiques préparatoires à la physique et aux sciences industrielles. — MM. Filhol (a. b.), Schreiber (a. b.), Astier, Seillier. Physique générale. — MM. Chevassu (a. b.), Coulon (a. b.), Filhol, Gibello (bien), Hervieux, Seillier. Physique industrielle. — MM. Barbe, Bovier, Brochard d'Auferville, Mollard, Romanet, Thomas, Seillier. Chimie générale. — MM. Hervieux, Mayeux. Chimie industrielle. — MM. Chamussy (a. b.), Lombard (a. b.), Petitot (a. b.), Tardy Louis (a. b.), Bovier, Jeanraud, Périgny. Minéralogie théorique et appliquée. — MM. Bovier (a. b.), Cotton (a. b.), Fénérier, Franc (a. b.), Galy (a. b.), Garel (a. b.), Gillet, Lamothé, Millevoys (a. b.), Savigny (b.), Selmoche (a. b.), Tardy Louis (a. b.), Thivolet (a. b.), Weitz (b.). Physiologie. — MM. Baldet, Brandon, Chauvin, Chavade, Collet, Pénierier Arnaud (a. b.), Garin, Gautier (a. b.), Tardy Paul. Zoologie. — MM. Gérard (b.). Buisson. Botanique. — MM. Buisson (a. b.), Caillard (a. b.), Darestre de la Chavanne, Lamothé, Veillet (a. b.).

La troupe intervint alors, mais quatre ports et plus de vingt blessés jonchaient déjà le sol. Le tocsin sonnait lugubre. La troupe, composée de 30 gendarmes d'une compagnie du 30^e d'infanterie, était impuissante. A 7 heures 1/2, l'usine Gréttiez, mise à sac, est livrée aux flammes. Le tocsin sonne toujours, c'est lugubre. L'agitation est énorme. On vient des villages voisins. La troupe est attendue de Chambéry.

LES MORTS

Voici les noms des morts: Rassist, Francis, 18 ans. La mère, morte de douleur. Baudet, 35 ans. Larivière, 20 ans. Mme Reine Fauchette. Pralon, grièvement blessé. Plus de 80 blessés.

LA FRANCE & LE VATICAN

LE NONCE. Paris, 19 juillet. Mgr Lozenreil est depuis quelque temps en villégiature en Seine-et-Marne et ne se trouvait donc pas à Paris le jour où le conseil des ministres a pris les graves décisions dont nous parlons hier. C'est Mgr Montagnini di Mirabello, conseiller de la nonciature, qui fut auprès de Mgr Lozenreil le messager de cette nouvelle. Le prélat a passé en Seine-et-Marne auprès du nonce, tout la journée de dimanche. Nous croyons savoir que Mgr Lozenreil était fort loin de s'attendre à pareil événement. A la vérité, il n'avait pas renouvelé pour ce mois de juillet la location de son équipage, mais uniquement parce que sa voiture lui est inutile pendant les vacances. Il envisage maintenant comme probable la rupture diplomatique de la France avec le Saint-Siège, et par conséquent son propre départ.

LA CATASTROPHE DE BOZOL

Un village presque entièrement anéanti. Onze morts. 600,000 francs de dégâts. NOUVEAUX DÉTAILS. (De notre envoyé spécial) Bozol (Savoie), 19 juillet. Ainsi que le Rappel Républicain l'a annoncé, un des premiers des journaux régionaux, une épouvantable catastrophe qui rappelle les catastrophes de Mamers et de Saint-Gervais, vient de plonger dans la consternation non seulement les habitants de Bozol, mais ceux de toute la Savoie et de la France. Nos lecteurs savent que c'est samedi soir à huit heures moins un quart exactement qu'un orage épouvantable éclata tout à coup sur la montagne du Mont-Joret. Une formidable trombe d'eau tomba sur cette montagne entraînant tout sur son passage et vint se déverser dans un petit torrent, surnommé le Bourieux, l'ordinaire si calme.

LA FORTUNE D'UN FOU

Paris, 19 juillet. Il y a environ un mois, on arrêtait, rue d'Agassiz, un homme âgé d'une soixantaine d'années qui causait du scandale sur la voie publique. On le conduisit au commissariat de police où l'on s'aperçut que ses facultés paraissaient mal équilibrées. Le malade, un ancien maître d'hôtel, nommé Pierre Defranoult, demeurant 40, rue Saint-Simon, fut conduit à l'infirmerie spéciale du Dépôt et, de là, à Sainte-Anne, où il fut mis en observation. Le Sainte-Anne, il fut dirigé sur l'asile de Villejui.

LA FORTUNE D'UN FOU

Paris, 19 juillet. Il y a environ un mois, on arrêtait, rue d'Agassiz, un homme âgé d'une soixantaine d'années qui causait du scandale sur la voie publique. On le conduisit au commissariat de police où l'on s'aperçut que ses facultés paraissaient mal équilibrées. Le malade, un ancien maître d'hôtel, nommé Pierre Defranoult, demeurant 40, rue Saint-Simon, fut conduit à l'infirmerie spéciale du Dépôt et, de là, à Sainte-Anne, où il fut mis en observation. Le Sainte-Anne, il fut dirigé sur l'asile de Villejui.

LA FORTUNE D'UN FOU

Paris, 19 juillet. Il y a environ un mois, on arrêtait, rue d'Agassiz, un homme âgé d'une soixantaine d'années qui causait du scandale sur la voie publique. On le conduisit au commissariat de police où l'on s'aperçut que ses facultés paraissaient mal équilibrées. Le malade, un ancien maître d'hôtel, nommé Pierre Defranoult, demeurant 40, rue Saint-Simon, fut conduit à l'infirmerie spéciale du Dépôt et, de là, à Sainte-Anne, où il fut mis en observation. Le Sainte-Anne, il fut dirigé sur l'asile de Villejui.

maisons. Les ponts, au nombre de trois, ont été emportés. Plusieurs maisons d'habitation n'ont dû leur salut qu'à des barrières formées de branches d'arbres et de rochers qui se sont annoncés tout naturellement. C'est ainsi que la poste, le café Arnaud, ont pu être préservés. De nombreuses maisons assez éloignées du torrent ont résisté aux chocs formidables des rochers qui dévalaient; mais, malgré cela, elles ont certainement dû être fortement ébranlées et, par mesure de prudence, on devrait les démolir en partie.

LES SECOURS ET LA CHARITÉ PUBLIQUE

Comme je vous l'ai annoncé hier, deux compagnies du 4^e génie en garnison à Grenoble, mandées télégraphiquement, sont arrivées en gare de Moutiers par le train de 9 h. 15 et se sont rendues directement à Bozol, sur les lieux de la catastrophe, aider les dévoués pompiers des communes environnantes, ainsi que les deux compagnies du 45^e de ligne en garnison à Moutiers, qui travaillent avec acharnement pour creuser un lit au torrent. A ce propos nous devons adresser de chaleureuses félicitations à nos vaillants pompiers et troupiers, toujours prêts à rendre service à notre population tarine si souvent éprouvée.

LES SECOURS ET LA CHARITÉ PUBLIQUE

Comme je vous l'ai annoncé hier, deux compagnies du 4^e génie en garnison à Grenoble, mandées télégraphiquement, sont arrivées en gare de Moutiers par le train de 9 h. 15 et se sont rendues directement à Bozol, sur les lieux de la catastrophe, aider les dévoués pompiers des communes environnantes, ainsi que les deux compagnies du 45^e de ligne en garnison à Moutiers, qui travaillent avec acharnement pour creuser un lit au torrent. A ce propos nous devons adresser de chaleureuses félicitations à nos vaillants pompiers et troupiers, toujours prêts à rendre service à notre population tarine si souvent éprouvée.

LES SECOURS ET LA CHARITÉ PUBLIQUE

Comme je vous l'ai annoncé hier, deux compagnies du 4^e génie en garnison à Grenoble, mandées télégraphiquement, sont arrivées en gare de Moutiers par le train de 9 h. 15 et se sont rendues directement à Bozol, sur les lieux de la catastrophe, aider les dévoués pompiers des communes environnantes, ainsi que les deux compagnies du 45^e de ligne en garnison à Moutiers, qui travaillent avec acharnement pour creuser un lit au torrent. A ce propos nous devons adresser de chaleureuses félicitations à nos vaillants pompiers et troupiers, toujours prêts à rendre service à notre population tarine si souvent éprouvée.

LES SECOURS ET LA CHARITÉ PUBLIQUE

Comme je vous l'ai annoncé hier, deux compagnies du 4^e génie en garnison à Grenoble, mandées télégraphiquement, sont arrivées en gare de Moutiers par le train de 9 h. 15 et se sont rendues directement à Bozol, sur les lieux de la catastrophe, aider les dévoués pompiers des communes environnantes, ainsi que les deux compagnies du 45^e de ligne en garnison à Moutiers, qui travaillent avec acharnement pour creuser un lit au torrent. A ce propos nous devons adresser de chaleureuses félicitations à nos vaillants pompiers et troupiers, toujours prêts à rendre service à notre population tarine si souvent éprouvée.

LES SECOURS ET LA CHARITÉ PUBLIQUE

Comme je vous l'ai annoncé hier, deux compagnies du 4^e génie en garnison à Grenoble, mandées télégraphiquement, sont arrivées en gare de Moutiers par le train de 9 h. 15 et se sont rendues directement à Bozol, sur les lieux de la catastrophe, aider les dévoués pompiers des communes environnantes, ainsi que les deux compagnies du 45^e de ligne en garnison à Moutiers, qui travaillent avec acharnement pour creuser un lit au torrent. A ce propos nous devons adresser de chaleureuses félicitations à nos vaillants pompiers et troupiers, toujours prêts à rendre service à notre population tarine si souvent éprouvée.

MARIAGE SECRET

PAR PAUL BERTINAY PREMIÈRE PARTIE. COMME UNE ÉPAVE. — Et c'est Claude qui vous envoie ? — Oui ; il dit que si vous vous entendez avec madame Castères, l'affaire serait plus heureuse encore pour vous que pour elle... — Ah ! il est de cet avis ?... — Absolument convaincu. — C'est que... l'opinion de votre fils, ma chère cousine... elle n'est pas de celles qu'on puisse négliger... Ah ! Claude affirme que cette personne est vraiment très distinguée ?... — Sous tous les rapports... — Eh bien, qu'elle vienne me voir... Da causera, on pourra s'entendre... Voyons... quand me l'amèneriez-vous ?... — Elle est encore souffrante... et Claude ne croit pas qu'elle puisse être remise avant une quinzaine de jours... — Eh bien, dans quinze jours... Quand vous voudrez.

MARIAGE SECRET

De sorte que madame Lecoutellier, lorsqu'elle se retrouva avec son fils dans la petite salle à manger tiède... — Ton idée était bonne... Madame Richaut-Darbois demande à voir la protégée. Au surplus, si elle la prend, tu pourras bien te dire que c'est pour te faire plaisir... Je lui ai dit que je lui amènerais cette petite femme dans une quinzaine de jours... — Oui, je pense qu'alors elle sera tout à fait rétablie. — Alors... bien avant, elle aura quitté l'Hôtel-Dieu !... — Assurément. Dans huit jours elle pourra sans crainte se lever et partir. — Et où ira-t-elle ? — Il reste un moment surpris... C'est vrai, à cela il n'avait pas encore pensé. — Mais... — Tu ne songes pas, je suppose, à la renvoyer chez cette honnête accoucheuse de la rue de l'Éclaudé ? — Ah ! non, par exemple ! — A l'hôtel, non plus ?... — Non plus... D'abord l'hôtel coûte cher... plus cher que ses moyens actuels ne le lui permettent... Et puis il est décent que la jeune femme que tu vas présenter à madame Richaut-Darbois ait un domicile... Pour modeste qu'il doive être, il faut qu'on ait un chez soi. — Sais-tu ce qu'il faudrait à cette pauvre petite ?... — Voyons... — Un logement de deux pièces qui ne coûterait que quinze francs de francs par mois et qu'elle meublerait. Pour cela

MARIAGE SECRET

cent francs elle s'en tirerait et ce serait bien plus convenable. Au moins ne nous irait-on pas dire qu'elle est en garni... ce qui fait toujours mauvais effet... Et puis lui trouver dans une famille, une « maison » pas chère... Qu'en dis-tu ? — Oui... deux pièces... — Comme qui dirait la chambre et le cabinet du rez-de-chaussée. — Qui servirait d'orangerie au « coiteur d'avant nous... — Qui nous servirait à nous, pour ainsi dire à rien... — Et la mère et le fils se regardèrent en souriant. La même pensée leur était venue à tous deux. — Et elle avait de nouveau posé la question : — Quand vous sortirez d'ici où irez-vous ? — Et comme Manuela avait fait la réponse qu'elle prévoyait bien : — Vous ne savez pas ? Eh bien, je crois que j'ai trouvé ce qu'il vous faut. — C'est... — Ce serait difficile de vous Per-Itger, ma mignonne, puisque vous ne connaissez rien de Paris... Mais ayez confiance en moi, voulez-vous ?... — Oh ! madame !... en M. Lecoutellier, en vous... je me fie comme en la Providence de Dieu qui vous a mis sur mon chemin désolé. — Tous les chemins finissent par s'aplanir, mon enfant... vous verrez... en même temps que les pains les plus

MARIAGE SECRET

cruels finissent aussi par s'apaiser... Mais puisque vous avez confiance en moi, cette confiance va-t-elle jusqu'à me confier votre petite bourse... XII. — Ah ! madame... Comment pourrais-je jamais reconnaître... Ma mignonne... nous parlerons de reconnaissance une autre fois... quand nous aurons du temps à perdre. Pour le moment, allons au plus pressé. — N'ayez pas peur... je ne vous pousserai pas à la dépense... Cependant, je vous avertis, j'ai besoin d'une somme... eh ! un peu grosse... peut-être cinq cents francs... pour vous bien installer... Et se levant : — Allons, au revoir, ma chère enfant. Guérissez-vous vite pour sortir d'ici dans une huitaine de jours... parce que, dans une huitaine de jours, si vous n'êtes prêt, votre petit appartement. — Et avec un sourire tout rond : — Voulez-vous que je vous embrasse, ma mignonne ?...

MARIAGE SECRET

Ah ! madame... c'est une faveur que je n'osais pas vous demander... — Une faveur !... fit la bonne femme en penchant sur le lit son visage étonné. Rappelez-vous bien qu'elle est toute pour mes vieilles lèvres, la faveur, quand vous leur présenterez votre joli front... — Et elle se sauva en rétant encore : — Au revoir... et à bientôt... Huit jours après, il vint dans le petit pavillon de la rue de la Tour une invitation sensationnelle dont madame Lecoutellier parla longuement... longtemps avec sa fidèle Rosalie, qui en pleura toujours d'attendrissement. — C'est ce jour-là, en effet, que Manuela, — celle qu'on n'allait plus appeler désormais que de son nom français, madame Manuela, — quittait l'Hôtel-Dieu pour s'installer dans cette nouvelle demeure dont elle était si fière... — jusqu'au bout la mère de Claude lui avait fait mystère. — Pas encore entièrement rétablie, la frêle malade... bien pâle... bien faible surmont. Depuis trois jours seulement elle s'était levée, une heure la première fois... puis deux heures... puis tout l'après-midi. — Ad ! cette première fois... — Quant à la sœur infirmière qui l'aidait à s'habiller lui avait dit : — Allons... essayer de marcher un peu... Elle avait vu tout tourner... Et si avait fallu bien vite s'accrocher à cette

MARIAGE SECRET

manche de bure qui se tendait déjà vers elle... — Le vertige, avait fait la sœur en riant... c'est toujours comme ça pour commencer... Et puis on s'habitue... Vous allez voir comme vous deviendrez hardie... tout à l'heure... Et en effet, le vertige s'était dissipé... un peu d'assurance était venue... — Et puis elle avait tant d'envie de sortir... de respirer... Sa jeune vie avait tant besoin de grand air... Le lendemain, c'est elle qui voulait rester levée. — Non, assez pour aujourd'hui ; madame Lecoutellier a dit deux heures... pas plus... Aussitôt elle s'était recouchée... docteur... empressée... A celui-là... à son ami... à son sœur non, elle n'aurait pas voulu... elle n'aurait pas pu se débarrasser... Et c'est le troisième jour seulement en la voyant, — toute languissante encore, c'est vrai, — mais si calme... et souriante... que son sœur attendit... ne connaissait... qu'elle n'avait que huit jours... c'est alors seulement que M. Lecoutellier avait dit : — Eh bien, ce sera pour demain... Vous me permettrez de partir ?... — Je vous emmènerai moi-même... — Vous ne voulez toujours pas m'accompagner ?... — Mais si ; chez vous... (A suivre.)

Dernière Heure

par une épaisse fumée on découvrit les lieux malheureux enfants couchés sur leur lit qui flambait.

fait leurs compositions à Dijon, Clermont, Grenoble le 20 août. Les examens du deuxième degré auront lieu à Lyon le 25 août.

tion à paviser les rues désignées sur le passage du cortège de la 1855 de Ste-Foy, Le Président de la République.

BOURSE DE LONDRES. Londres, 19 juillet. Consolidés... 88 5/8. Rio-Tinto... 13 1/16.

A PORT-ARTHUR. Tché-Fou, 19 juillet. — Après 5 jours de traversée une jonque a débarqué cet après-midi 4 Russes et 50 Chinois.

TERRIBLE ACCIDENT DE MONTAGNE

Deux fiancés tués par une avalanche. M. Poché et la maison Poché et Baunon, de Paris, un des clients les plus importants de la fabrique lyonnaise.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

ÉLECTION DE VAUGNERAY. On nous écrit: Après bien des hésitations et des tergiversations multiples, le congrès du Bloc républicain finalement réuni à Graponne s'est décidé à choisir son candidat et à l'appeler à l'urne.

ENQUÊTE SUR LA MARINE

Paris, 19 juillet. — Certains journaux du soir rendent compte très exactement de l'incident survenu dans la séance de la sous-commission chargée par la commission d'enquête extra-parlementaire sur la marine d'examiner la situation actuelle de la flotte et des constructions navales.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, 3 heures matin. La République française. — M. Laptap: Qui ou non la République a-t-elle intérêt à séparer l'Église de l'État?

LES JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 heures matin. Le Libre Parole. — M. Drumont: Quel spectacle étrange et douloureux que de voir après un siècle les classes dirigeantes absolument au point où elles étaient en 1789.

Dramatique Suicide

RUE MONCEY. Un chef mécanicien du Grand Bazar de Lyon, M. N., âgé de 60 ans, s'est suicidé hier matin, à huit heures, dans une maison où il prenait ses repas, suite 412, rue Moncey.

Faits Divers

Accident d'automobile. — On a amené hier soir à l'Hôtel-Dieu une jeune femme de 21 ans, Eugénie Menzuy, domestique, qui se trouvait dans une automobile, Saint-Laurent-de-Mure, avait été grièvement blessée à la suite d'une collision.

ÉLECTION DE L'ARBRESLE

Enfin le voilà! C'est du candidat que nous voulons parler. Nous savons qu'au congrès tenu à Arbresle, le 3 juillet, les députés républicains du canton avaient voté à l'unanimité des membres présents, la candidature du citoyen Daniel Jomard.

LA DÉMISSION DE M. LAGRAVE

Paris, 19 juillet. — Le Courrier du soir, sous les initiales P. B., déclare qu'après les lettres de MM. Bussière et Mascaraud, M. Combes n'est pas au bout des déconvenues et est plus menacé par la déconsidération qu'en pleine bataille parlementaire.

Courrier des Sports

COURSES A COMPIÈGNE. Première course. — 1. Paulus, gagn. 42, pl. 6. — 2. Irvine, pl. 7. 7. 1. Deuxième course. — Don Tancrède, gagn. 18 5/10, pl. 7. — 2. Frelay, pl. 8. 50. — 3. Rançon, pl. 13.

Incendie à Oullins

Hier mardi, à 40 heures 42 du matin, un violent incendie éclatait au deuxième étage de l'immeuble portant le numéro 1 de la rue de la Barra à Oullins.

UNE MORT MYSTÉRIEUSE

Bellegard (Loire) 19 juillet. Une mort mystérieuse vient d'être découverte à Saint-Galmier dans des circonstances identiques à celles qui entourèrent la mort de la femme Thinet, à Sury-le-Comtal.

LA CATASTROPHE DE BOZEL

Bozel, 19 juillet. — Les sapeurs du génie ont commencé à installer le chemin de fer à voie étroite pour transporter la boue et les pierres dans le Doron. Le général Vieillard est attendu jeudi.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

St-Petersbourg, 19 juillet. — Le commandant de la flotte et des transports de la Baltique, l'amiral Birlew, a ordonné que deux divisions de l'escadron du Pacifique placées sous le commandement du contre-amiral Felkersson quittent immédiatement leurs navires le service de l'état de guerre et y soient affectés.

TRIBUNE POLITIQUE

Groupe Républicain Nationaliste. — Tous les camarades sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir à 8 heures 45 très précises.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. Lyon, 19 juillet. Voici le bulletin météorologique de l'Observatoire de Lyon.

SAINT-FOY-LES-LYON. — Remise officielle du diplôme à la 1855 section des Vétérans du dimanche 21 juillet 1904 aura lieu une grande fête sous le patronage de la municipalité de Saint-Foy-Lyon.

LESCADRE DE LA BALTIQUE. St-Petersbourg, 19 juillet. — Le commandant de la flotte et des transports de la Baltique, l'amiral Birlew, a ordonné que deux divisions de l'escadron du Pacifique placées sous le commandement du contre-amiral Felkersson quittent immédiatement leurs navires le service de l'état de guerre et y soient affectés.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE. St-Petersbourg, 19 juillet. — Le commandant de la flotte et des transports de la Baltique, l'amiral Birlew, a ordonné que deux divisions de l'escadron du Pacifique placées sous le commandement du contre-amiral Felkersson quittent immédiatement leurs navires le service de l'état de guerre et y soient affectés.

COURRIER DES SPORTS. COURSES A COMPIÈGNE. Première course. — 1. Paulus, gagn. 42, pl. 6. — 2. Irvine, pl. 7. 7. 1. Deuxième course. — Don Tancrède, gagn. 18 5/10, pl. 7. — 2. Frelay, pl. 8. 50. — 3. Rançon, pl. 13.

CHRONIQUE. Nomination. — M. Héraud est nommé agent de change près la bourse de Lyon. Obsèques de Jehan Sarrazin. — Hier ont eu lieu les obsèques de Jehan Sarrazin, fils de Jean Sarrazin, le poète aux olives.

RECLAMER PARTOUT LE 'RAPPEL REPUBLICAIN'. Bellegard (Loire) 19 juillet. Une mort mystérieuse vient d'être découverte à Saint-Galmier dans des circonstances identiques à celles qui entourèrent la mort de la femme Thinet, à Sury-le-Comtal.

LA CATASTROPHE DE BOZEL. Bozel, 19 juillet. — Les sapeurs du génie ont commencé à installer le chemin de fer à voie étroite pour transporter la boue et les pierres dans le Doron. Le général Vieillard est attendu jeudi.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE. St-Petersbourg, 19 juillet. — Le commandant de la flotte et des transports de la Baltique, l'amiral Birlew, a ordonné que deux divisions de l'escadron du Pacifique placées sous le commandement du contre-amiral Felkersson quittent immédiatement leurs navires le service de l'état de guerre et y soient affectés.

COURRIER DES SPORTS. COURSES A COMPIÈGNE. Première course. — 1. Paulus, gagn. 42, pl. 6. — 2. Irvine, pl. 7. 7. 1. Deuxième course. — Don Tancrède, gagn. 18 5/10, pl. 7. — 2. Frelay, pl. 8. 50. — 3. Rançon, pl. 13.

meuse saynète les Elks at home, dont cent représentations l'hiver dernier aux Capucines n'ont pas la surprenante que cette... originale cake-walk qui fait partie du programme de la réouverture.

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LYON-VAISE. Lundi, 19 juillet. Porcs amenés 4085, renvoi 100. On a payé de 84 à 96 les 100 kilos.

AVIS DE DÉCÈS. Les amis et connaissances des familles Gayot, Augustin Falouze, Achille Soux, Lohelines et Lucien Poncet qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur le docteur ALDOUSO GAYET

École Supérieure de Commerce DE LYON. SOUS LE PATRONAGE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. Reconnue par l'Etat. LYON 34, rue de la Charité, 34 LYON.

SPECTACLES ET CONCERTS. CONCERT DE L'HORLOGER. — Ce soir, à 8 heures, concert varié. A 9 heures 45, Rien ne va plus, revue locale de MM. Teyssier et Talmat. Gros succès.

CONCERTS BELLECOUR. — Tous les soirs, à 8 heures 42, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT. Courrier des Sports. COURSES A COMPIÈGNE. Première course. — 1. Paulus, gagn. 42, pl. 6. — 2. Irvine, pl. 7. 7. 1.

TRIBUNE POLITIQUE. Groupe Républicain Nationaliste. — Tous les camarades sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir à 8 heures 45 très précises.

COURRIER DES SPORTS. COURSES A COMPIÈGNE. Première course. — 1. Paulus, gagn. 42, pl. 6. — 2. Irvine, pl. 7. 7. 1. Deuxième course. — Don Tancrède, gagn. 18 5/10, pl. 7. — 2. Frelay, pl. 8. 50. — 3. Rançon, pl. 13.

COURS DE LYON Du 19 juillet 1904. CLOTURE A TERME. CLOTURE AU COMPTANT. ACTIONS. OBLIGATIONS.

COURS DE PARIS Du 19 juillet 1904. TERME. PREMIER COURS. DERNIER COURS.

MINES D'OR Paris, 19 juillet. De Beers ordin., French Rand, Robinson Gold, etc.

BULLETIN FINANCIER LYON, 19 juillet. Nous lisons : « Voyons encore réaction, sauf Rio-Tinto... »

Informations Financières De Lamar (juin) - Bénéfices, 41.215 dollars. Annonce de dividende.

Compagnie générale des Omnibus Recettes de la 28e semaine de 1904. Recettes du 8 au 14 juil. 1904.

LES MANDARINS Qualité extra supérieure. Dans toutes les bonnes Epiceries et Maisons de Concessibles.

BYRRH VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA. Le plus Hygiénique des Apéritifs. Moscato Spumante d'Origine.

PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES du Rappel Républicain. Rubriques: Demandes et Offres d'emplois, Locations, Vente et Achat d'immeubles, etc.

VENTES JUDICIAIRES Le jeudi 21 juillet 1904, à 11 heures du matin, 225, rue Duguesclin, vente aux enchères publiques d'objets saisis.

A VENDRE Jolie propriété, à 5 minutes de la gare de Collogny, près de la Saône, composée de: 4° Maison de maître, presque neuve, 8 pièces en très bon état.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE Théophile GORAUS. Qual de l'Hôpital, 67 LYON. ABONNEMENTS SANS FRAIS dans tous les Journaux du Monde.

Société de Publicité Artistique et Commerciale ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS. SIÈGE SOCIAL: LYON - 52, Rue de la République, 52 - LYON.

ANNONCES ET RÉCLAMES dans tous les journaux du monde. AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER. Distribution d'Imprimés.

LOTTERIE POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE À VALENCIENNES (Nord). 150.000, 10.000, 1.000, 500 & 100. Plus 115 autres lots de 1.000, 500 & 100.

Etude de M. G. NERARD, avoué à Lyon, r. de l'Hôtel-de-Ville, 57. Vente volontaire ensuite de conversion, avec admission d'étrangers, ensuite d'abaissement de mise à prix à l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon.

Etude de M. CORNIGLION, notaire à Menton, 40, rue Partoureaux. A VENDRE A L'AMIABLE une des plus belles propriétés de la Riviera.

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON Journal Démocratique Quotidien LYON - 4, rue Stella, 4 - LYON. Rhône et départements limitrophes: Trois mois: 5 fr.; Six mois: 10 fr.; Un an: 20 fr.

Guérison Sûre et Radicale DES MIGRAINES, NÉVRALGIES. PAR LES DRAGÉES DE RR. PP. PRÉMONTRES. à base de Valériane DE ZINGIBER et des Principes actifs du QUINQUINA.

H. BAUCHE & CIE LYON - 7, rue Président-Carnot, 7 - LYON. INCROCHETABILITE. INCOMBUSTIBILITE ABSOLUES. COFFRE-FORT "LE CUIRASSE".

BULLETIN D'ABONNEMENT Je soussigné(1) demeurant à... déclare souscrire un abonnement de (2) au Rappel Républicain et m'engage à verser la somme de... à l'Administration du journal qui se charge d'en opérer le recouvrement.

Pour la Publicité du « RAPPEL REPUBLICAIN » S'adresser à la S. P. A., 52, Rue de la République LYON

LES DRAMES DU MARIAGE LA VEUVE DU CAISSIER PAR Xavier de MONTÉPIN DEUXIEME PARTIE. Valentine, en toilette de soirée très simple ne portait d'autres bijoux que des boucles d'oreilles de sa mère.

unissant l'intelligence la plus vive à la candeur la plus angélique elle adorait sa sœur et ses neveux, elle aimait tendrement Lionel, elle avait le fanatisme de la charité. — Je te connais qu'un défaut, ma chérie, — lui disait parfois la comtesse en souriant, — c'est l'amour de la danse... Si le bal te tournait un peu moins la tête, tu serais parfaite !

Valentine acheva d'agrafer le collier de perles. — C'est fini, mignonne... — dit-elle. — Te voilà prête. — Suis-je jolie ce soir ? — demanda Claire naïvement. — Comme toujours, et tu le sais bien, petite coquette... — répliqua la comtesse. — Puis elle s'assit, ou plutôt se laissa tomber sur un siège, prise d'une sorte de lassitude. — L'expression soucieuse de sa figure était en ce moment fort peu d'accord avec la nuance pâle de sa toilette.

tes cils et qui va mouiller ton corsage... — Je veux le sécher avec mes lèvres... Et mademoiselle de Cernay, s'agenouillant devant sa sœur sur le tapis d'Orient, but la perle prête à tomber. Valentine lui jeta les bras autour du cou et la pressa contre sa poitrine en balbutiant: — Tu sais raison. A quoi bon mentir ? — Eh bien ! oui, c'est vrai, je suis triste, mais triste sans motif, et je ne sais pas ce que j'ai... — Instinctivement mon cœur se serre comme à l'approche d'un péril... — De funestes pressentiments agitent mon esprit il me semble qu'un malheur va m'arriver cette nuit... — Fais déteiler ! — s'écria Claire. — Je renonce à mon bal... — Restons ici... — Et pourquoi rester chère fille ? — répliqua la comtesse. — Pourquoi te priver d'un plaisir, parce que d'absurdes vapeurs me montent au cerveau... — Non, mignonne, je n'accepte pas ton sacrifice... — La marquise de Simouse et sa fille comptent sur nous. Notre absence, la tiens surtout, les affligerait beaucoup et les blesserait un peu... La solitude, d'ailleurs, serait un mauvais remède contre les idées noires que la musique, le mouvement des salons et la gaieté d'un bal auront chassées bien vite... — Quoi, tu veux... — commença Claire... — Je veux partir... — interrompit Valentine, — il est temps... Elle se leva et frappa sur un timbre

Une femme de chambre parut aussitôt. — Donnez-nous nos pelisses... — lui dit l'acomtesse, — et commandez à un valet de pied de faire avancer la voiture... Quelques minutes plus tard les ordres de la comtesse étaient exécutés, et les toilettes des deux sœurs disparaissaient sous les fourrures. La femme de chambre, un flambeau à la main, se tenait prête à précéder dans l'escalier la jeune fille. — Je vais embrasser les enfants avant de partir... — dit Valentine. — Madame la comtesse veut-elle que je l'embrasse ? — demanda la camériste. — C'est inutile... une lumière vive pourrait éveiller les chrétiens... En Passant... Le charmant volume de notre collaborateur Léon Bordo obtient un vrai succès auprès des amateurs d'œuvres jolies et simples. Ce petit livre, vêtu de rose, plaît sur tout par sa philosophie souriante, mélangée de colliers, amère jamais. Nos lecteurs peuvent se procurer le Passant... dans nos bureaux, au prix de deux francs. On peut également se le procurer par correspondance.